

Observatoire
de la Gouvernance
Forestière



Newsletter N°003



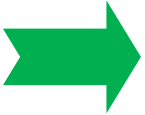
Mars-Décembre 2024

Avant-propos

Chers partenaires,

Nous sommes ravis de partager avec vous notre troisième et dernière newsletter de l'année 2024. Ce fut une année riche en défis et en réalisations pour l'observatoire de la gouvernance forestière, grâce à votre soutien constant.

Cette édition récapitule nos principales activités, collaborations et perspectives, ainsi que notre engagement renouvelé envers la gouvernance durable de nos précieuses forêts.



A propos de l'observatoire de la gouvernance forestière

**Observatoire
de la Gouvernance
Forestière**



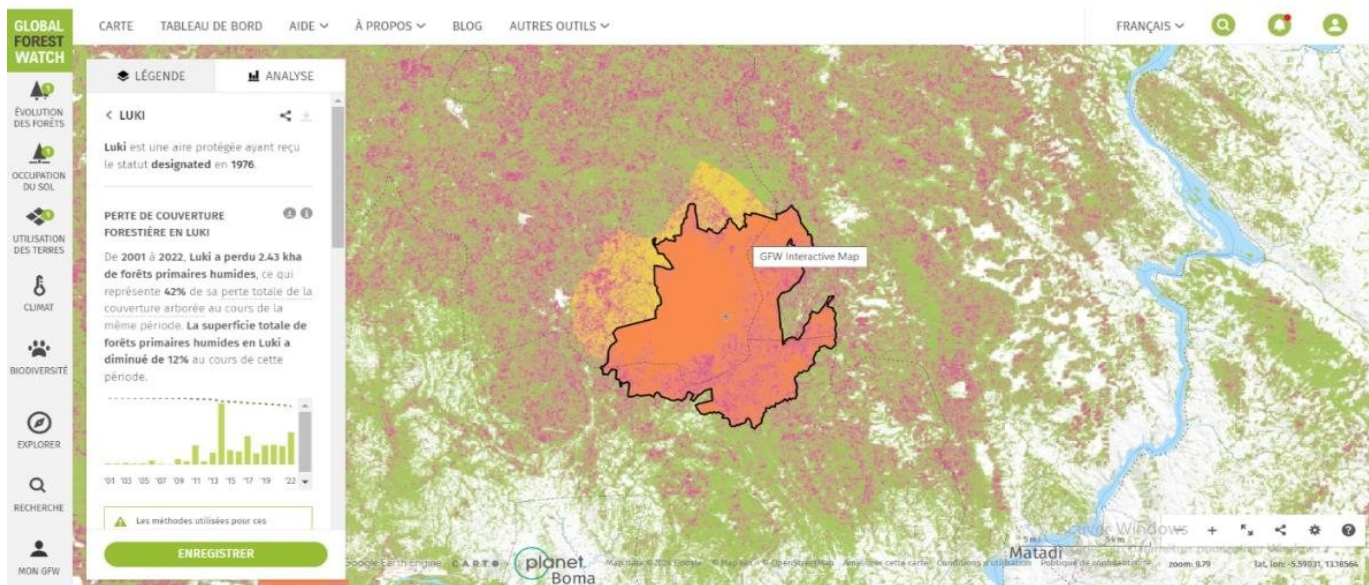
L'observatoire de la gouvernance forestière est une organisation de premier plan en République démocratique du Congo (RDC), œuvrant pour la préservation des forêts et le renforcement de la gouvernance environne-

Nos initiatives visent à promouvoir une gestion responsable des ressources naturelles, à sensibiliser les communautés et à renforcer

Faits Saillants de Mars à Décembre 2024



La Réserve de Biosphère de Luki - Un Poumon Vert en Péril



La Réserve de Biosphère de Luki (RBL), créée en 1937, est l'un des derniers bastions de forêt primaire dans la province du Kongo Central. Ce joyau écologique, essentiel pour la biodiversité et les communautés locales, est aujourd'hui menacé par une exploitation forestière illégale croissante.

Depuis avril 2022, grâce au soutien du World Resources Institute (WRI) via la subvention « Global Forest Watch Small Grants Fund (SGF) », l'Observatoire de la Gouvernance

Malheureusement, les missions de terrain révèlent une exploitation illégale persistante, malgré des efforts constants pour préserver cet espace unique.

Face à ces défis, l'OGF intensifie ses efforts, mobilisant les autorités locales et les communautés pour une gouvernance durable et la protection de la réserve. La préservation de Luki est un enjeu majeur, au-delà du Kongo Central, pour la lutte contre la déforestation mondiale.

Pour plus de détails, consultez notre note thématique complète [ici](#).



20e Réunion des Parties du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) : Une Mobilisation pour la Conservation



La 20e réunion des parties du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) s'est tenue du 3 au 5 juin 2024 à l'hôtel Pullman de Kinshasa, en République démocratique du Congo. Cet événement a rassemblé des représentants gouvernementaux, des acteurs de la société civile, des experts internationaux et des partenaires engagés dans la préservation des forêts du Bassin du Congo. Pendant trois jours, les discussions se sont concentrées sur les défis environnementaux et les stratégies nécessaires pour garantir une gestion durable de cette région cruciale pour l'équilibre climatique mondial. Au cœur des échanges, la présentation du Global Forest Watch (GFW) par l'Observatoire de la Gouvernance Forestière (OGF) a suscité un vif intérêt. Développé par le World Resources Institute (WRI), cet outil innovant utilise des données satellitaires et des technologies de géolocalisation pour surveiller en temps réel l'état des forêts. L'OGF, en tant qu'Observateur Indépendant (OI) mandaté, a souligné l'utilité du GFW pour :

- Identifier rapidement la déforestation illégale grâce aux alertes en temps réel.
- Documenter les infractions avec des preuves tangibles fournies par les images satellitaires.
- Impliquer les communautés locales en les sensibilisant à l'importance de la conservation.
- Renforcer la transparence et la gouvernance forestière à travers le partage de données avec les autorités compétentes.

Les participants ont pris part à plusieurs sessions thématiques et ateliers interactifs, où ils ont échangé sur les solutions à mettre en œuvre pour une gestion intégrée des forêts. Parmi les sujets abordés figuraient :

- ◇ La coopération régionale entre les pays du Bassin du Congo.
- ◇ L'innovation technologique comme levier pour améliorer la surveillance forestière.
- ◇ L'évaluation des politiques existantes et les pistes pour une meilleure gouvernance.

Les discussions ont permis de mettre en avant l'importance de renforcer la coordination entre les différents acteurs et de mobiliser davantage de ressources pour protéger cet écosystème vital, qui abrite une biodiversité exceptionnelle et joue un rôle majeur dans la régulation du climat.

Tout au long de la réunion, un consensus s'est dégagé sur la nécessité d'accélérer les efforts de conservation, d'améliorer la transparence dans la gestion forestière et de s'appuyer sur des outils tels que le Global Forest Watch pour des interventions efficaces.

Les participants ont exprimé leur engagement à poursuivre les actions collectives pour préserver les forêts du Bassin du Congo et lutter contre la déforestation illégale.

Cet événement a une fois de plus démontré la volonté des parties prenantes de travailler ensemble pour un avenir durable, où la préservation des forêts demeure une priorité.



Analyse: Double Imposition et Redevances sur les Concessions Forestières

L'Observatoire de la Gouvernance Forestière (OGF) a mené une analyse approfondie sur la problématique de la double imposition relative à la redevance de superficie concédée et à la taxe de superficie sur les concessions forestières. Ce sujet complexe soulève des questions cruciales pour les acteurs du secteur forestier, notamment en termes d'équité fiscale, d'efficacité économique et de transparence dans la gestion des ressources forestières.

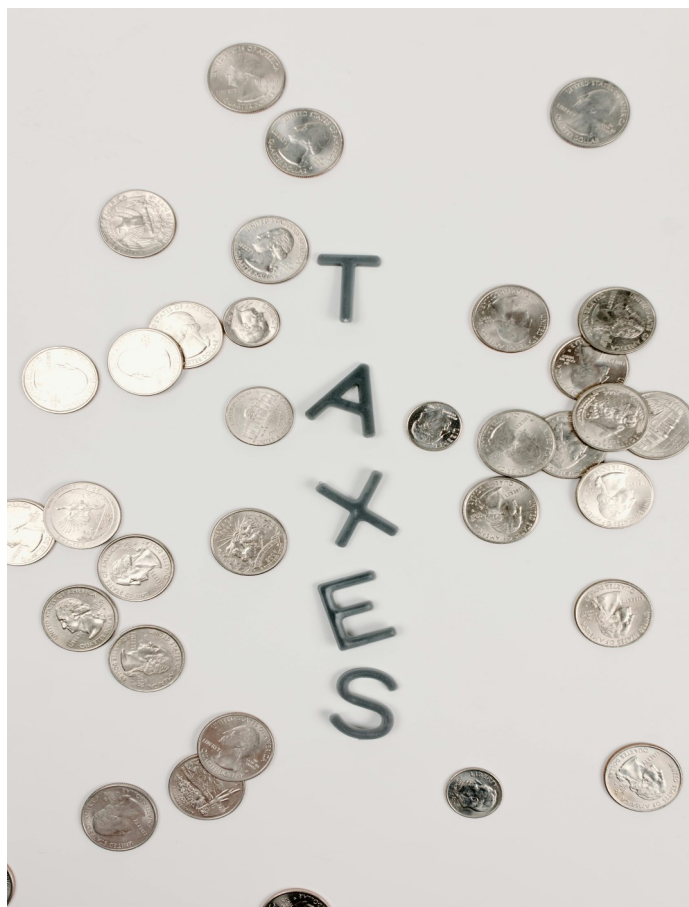
La double imposition des concessions forestières se caractérise par l'application simultanée de la redevance de superficie concédée et de la taxe de superficie.

Cette situation a de nombreuses répercussions:

- ◆ **Charges Financières Accrues:** Les concessionnaires se retrouvent confrontés à des coûts cumulés, réduisant leur capacité d'investissement dans des pratiques durables et dans la préservation des écosystèmes.
- ◆ **Conflits Juridiques :** L'absence de clarté et de cohérence dans la réglementation fiscale génère des contentieux récurrents entre les exploitants et les autorités administratives.
- ◆ **Efficacité de la Gouvernance :** Une approche transparente et équitable est nécessaire pour éviter des déséquilibres économiques tout en garantissant la protection des forêts.

L'analyse de l'OGF met en lumière des recommandations pour résoudre cette problématique:

- ◆ **Révision du Cadre Réglementaire:** Harmoniser les textes législatifs relatifs aux taxes et redevances afin de clarifier les modalités d'application et d'éviter la double imposition.



- ◆ **Consultation avec les Acteurs Clés:** Favoriser un dialogue constructif entre les parties prenantes du secteur forestier pour parvenir à un consensus sur les réformes nécessaires.
- ◆ **Renforcement de la Transparence:** Assurer une gestion ouverte et participative de la fiscalité forestière pour restaurer la confiance et inciter les acteurs à respecter leurs engagements.

Pour découvrir l'intégralité de cette analyse, vous pouvez télécharger le document complet à ce lien : [note fiscale](#).

Atelier de renforcement des capacités techniques et opérationnelles des inspecteurs de la CCV à Kinshasa et des coordinations provinciales au Kongo Central et Haut-Katanga.



L'Observatoire de la Gouvernance Forestière (OGF) a récemment organisé une série de formations destinées à renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de gouvernance forestière. Ces ateliers, tenus dans les provinces de Kinshasa, Bandundu, et Équateur, ont permis à de nombreux participants de mieux comprendre les enjeux liés à la gestion des forêts en République Démocratique du Congo.

Au total, les formations ont réuni 58 participants, parmi lesquels 11 étaient des femmes. Cette mobilisation témoigne de l'intérêt grandissant pour une gouvernance forestière inclusive, où les femmes jouent un rôle clé dans la gestion des ressources naturelles. Les ateliers ont abordé plusieurs thématiques essentielles :

1. Législation forestière : Comprendre les lois qui encadrent l'exploitation et la conservation des forêts en RDC.

2. Gestion participative : Encourager les communautés locales à participer activement à la gouvernance forestière.

3. Surveillance forestière : Utiliser les outils numériques pour suivre et dénoncer l'exploitation illégale des forêts.

4. Transparence dans la gouvernance : Renforcer les mécanismes de suivi des contrats forestiers et promouvoir une gestion équitable des ressources.





Réunion Importante avec la DGRAD : Vers une Harmonisation des Lois et une Amélioration de la Gestion des Recettes Forestières



Le 9 septembre 2024, l'Observatoire de la Gouvernance Forestière (OGF) a organisé une réunion cruciale avec la Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participation (DGRAD) à Kinshasa.

Cette rencontre, qui s'est déroulée de 10h30 à 12h, avait pour objectif de discuter de la problématique de la double imposition, particulièrement en ce qui concerne la redevance de superficie concédée et la taxe de superficie forestière.

Lors de cette réunion, Serge BONDO, représentant de l'OGF, a introduit l'Organisation et son rôle essentiel dans la gouvernance forestière depuis 2013. Il a ensuite exposé les principales problématiques soulevées dans la note relative à la double imposition, en détaillant le contexte, les constats effectués par l'OGF, ainsi que les conséquences de cette situation pour les acteurs du secteur forestier. L'OGF a souligné l'importance d'une collaboration étroite avec la DGRAD afin d'harmoniser les législations et de résoudre cette question complexe.

La DGRAD a informé que la loi de finances 2025 inclura des clarifications sur cette question, avec une résolution complète prévue pour 2027.

Cette réunion marque donc le début d'une coopération constructive et prometteuse entre l'OGF et la DGRAD, visant à résoudre les problématiques liées à la double imposition et à améliorer la gestion des recettes forestières en République Démocratique du Congo.

L'OGF se réjouit de cette collaboration et demeure déterminé à contribuer activement à l'amélioration de la gouvernance forestière dans le pays.



Renforcer la Justice Environnementale en RDC : Une Formation pour Protéger Notre Patrimoine Naturel



En octobre 2024, l'Observatoire de la Gouvernance Forestière (OGF), avec le soutien de l'USAID, a organisé un atelier de formation pour renforcer les capacités des magistrats sur la criminalité faunique et floristique en République Démocratique du Congo. Cet événement a eu lieu dans trois provinces clés :

Kinshasa, Kongo Central, et Haut-Katanga, touchées par l'exploitation illégale des ressources naturelles. L'atelier a réuni 47 participants, dont 36 hommes et 11 femmes. Par province, on comptait 18 participants à Kinshasa (11 hommes, 7 femmes), 14 à Lubumbashi (13 hommes, 1 femme) et 15 à Matadi (12 hommes, 3 femmes).

Les sessions ont couvert des thématiques essentielles telles que le cadre légal et institutionnel, avec une exploration des lois nationales et internationales, notamment le Code forestier et la loi sur la conservation de la nature; la problématique de la protection de l'environnement,

ainsi que les infractions et procédures, visant à qui a permis d'aborder les défis institutionnels et les moyens de contrôle identifier les infractions, préciser les sanctions et développer des procédures judiciaires adaptées



Les témoignages des participants illustrent l'impact de cette formation. Le procureur de Pweto a partagé : *"Avant cette formation, j'ignorais les dispositions spécifiques des lois environnementales et appliquais uniquement le Code pénal général. Désormais, je m'engage à utiliser les lois appropriées pour une meilleure protection des écosystèmes."*

À Matadi, la 1ère Substitut du procureur a déclaré : *"Possédant le Code forestier depuis deux ans, je n'avais jamais eu le courage de l'étudier. Cette formation m'a donné les outils nécessaires pour l'exploiter et améliorer ma pratique."*

Un autre participant de Matadi a exprimé : *« Grâce à cette formation, mon intérêt pour la protection de la biodiversité est renforcé, et je suis mieux préparé pour réprimer les comportements criminels ».*

L'atelier a permis à des magistrats comme ceux de Pweto d'adopter une approche plus structurée et adaptée pour traiter les infractions environnementales, telles que les feux de brousse ou le commerce illégal de ressources naturelles. Ces nouvelles compétences contribuent à la préservation des écosystèmes tout en renforçant l'application des lois spécifiques.



Face à l'impact positif de cet atelier, l'OGF envisage d'organiser des sessions similaires dans d'autres provinces. Former davantage de magistrats est crucial pour lutter contre la criminalité environnementale et protéger les précieuses ressources naturelles de la RDC. L'OGF reste engagée à accompagner les acteurs de la justice dans leur mission de préservation de la biodiversité.



Focus spécial : Renforcement des Capacités et Première Mission de Terrain pour les Inspecteurs de la CCV : Une Nouvelle Étape Importante



En octobre 2024, l'Observatoire de la Gouvernance Forestière (OGF), en collaboration avec l'USAID, a organisé une mission de contrôle faunique dans les provinces de Kinshasa et du Kongo Central. Cette initiative visait à protéger la biodiversité et à renforcer l'application des lois contre le trafic illégal des espèces protégées.

La mission a réuni des participants engagés dans la lutte contre le braconnage et le commerce illicite de la faune sauvage. Le nombre de participants et la répartition entre hommes et femmes dans chaque province n'ont pas été mentionnés dans le document. Les thématiques abordées lors de cette mission incluaient :

Le cadre légal et institutionnel : Explication des lois nationales et engagements internationaux, comme la Convention CITES.

Les infractions et les procédures : Identification des infractions et présentation des sanctions légales.

La sensibilisation et le renforcement des capacités : Information des communautés locales sur les enjeux liés à la conservation de la nature.



Témoignages et retours des participants

Un témoignage marquant est celui d'un vendeur de gibier de Seke Banza, qui a exprimé son étonnement face à l'étendue des implications juridiques de ses activités. De son côté, un inspecteur à Kinshasa a reconnu que la mission l'avait mieux outillé pour détecter et documenter les infractions. La mission a permis de révéler plusieurs pratiques préoccupantes :

- ◆ La vente d'espèces protégées, comme les tortues et les reptiles, dans des marchés informels à Kinshasa.
- ◆ L'existence de réseaux organisés de trafic, utilisant des itinéraires discrets pour éviter les contrôles.
- ◆ Une difficulté pour les inspecteurs à couvrir efficacement les sites en raison du manque de ressources et de formation technique.

réalisée, la mission a permis de sensibiliser de nombreux acteurs locaux et de collecter des données précieuses pour les futures enquêtes.

Pour maximiser l'impact de ces initiatives, l'OGF prévoit de renforcer la formation des inspecteurs, d'améliorer la coordination entre institutions et de poursuivre la sensibilisation des communautés locales. Ces actions sont essentielles pour garantir une gestion durable des ressources naturelles et réduire le trafic d'espèces protégées.

Cette mission reflète l'engagement collectif nécessaire pour protéger les écosystèmes uniques de la RDC et assurer un avenir plus durable pour la biodiversité nationale.





Mission conjointe pour une gestion durable des forêts dans la province de l'Équateur

La mission conjointe menée du 25 avril au 9 mai 2024 dans la province de l'Équateur marque une étape importante dans les efforts visant à garantir la gestion durable des ressources forestières en République Démocratique du Congo. Organisée par le Ministère de l'Environnement et Développement Durable (MEDD) en collaboration avec l'Observateur Indépendant de la mise en application de la loi forestière et de la gouvernance (OI-FLEG), cette initiative avait pour ambition de renforcer la transparence et de s'assurer du respect des réglementations en vigueur.

L'opération s'est concentrée sur plusieurs concessions forestières, notamment celles de COKIBAFODE (CCF 001/20, 002/20 et 008/20) et SOMIFOR (CCF 002/15), situées dans les territoires de Bolomba, Ingede et Bikoro. L'équipe a adopté une méthodologie rigoureuse, combinant des analyses documentaires, des entretiens avec les communautés locales et des inspections sur les chantiers d'exploitation. Cette démarche visait à évaluer la conformité des pratiques d'exploitation et à recueillir des données précieuses pour orienter les actions futures.

La mission s'est toutefois déroulée dans un contexte marqué par plusieurs défis. Certaines résistances locales ont retardé les activités, et l'accès à certaines zones d'exploitation a parfois été limité. Malgré ces obstacles, l'équipe a su tirer parti de son expertise pour mener à bien sa mission et collecter des informations essentielles pour une meilleure gouvernance forestière.

Ces efforts s'inscrivent dans un cadre légal précis, soutenu par des initiatives internationales telles que le projet « Support Independent Forest Monitoring Through The Open Timber Portal », financé par la NORAD. Cette collaboration illustre l'importance de la mobilisation des acteurs locaux, nationaux et internationaux dans la préservation des forêts congolaises, véritable poumon vert mondial.





Renforcement de la gouvernance forestière en République Démocratique du Congo



Dans le cadre de la lutte pour une gestion durable et responsable des ressources forestières en République Démocratique du Congo, une mission conjointe a été réalisée dans la province de la Tshopo du 18 septembre au 1er octobre 2024. Cette mission, menée par le Ministère de l'Environnement et Développement Durable et l'Observateur Indépendant de la mise en application de la loi forestière et de la gouvernance, a visité plusieurs concessions forestières situées dans les territoires de Bafwasende, Banalia et Ubundu. L'objectif principal de cette mission était d'évaluer la légalité des pratiques d'exploitation forestière, le respect des normes techniques et l'application des engagements sociaux pris par les concessionnaires. Les sociétés concernées incluent IFCO, CFT, KL et Bego Congo, titulaires des concessions forestières visitées. Une méthodologie rigoureuse a été mise en œuvre, combinant des collectes de données auprès des administrations centrales et provinciales, des contrôles documentaires sur les sites, ainsi que des inspections dans les bases-vie et parcs à bois.

Des entretiens avec les communautés locales ont également permis de mieux comprendre les impacts sociaux des activités d'exploitation forestière.



Malgré des défis logistiques et des tensions locales dans certaines zones, la mission a permis de collecter des informations essentielles sur les pratiques des exploitants et sur les mécanismes de contrôle existants. Cette initiative reflète un engagement fort pour améliorer la transparence et promouvoir une gestion durable des ressources forestières au bénéfice des communautés locales et de la préservation de l'environnement.



Perspectives 2025

L'observatoire de la gouvernance forestière projette de renforcer ses collaborations, d'étendre ses formations, et de mener de nouvelles initiatives pour une gouvernance forestière renforcée et une meilleure sensibilisation communautaire.



Remerciements à nos Partenaires

Nous exprimons notre gratitude à nos partenaires, collaborateurs, et bénévoles pour leur soutien indéfectible. Ensemble, nous continuerons à protéger les forêts de la RDC.

Informations de Contact



www.ogfrdc.cd



contact@ogfrdc.cd, infos@ogfrdc.cd



Observatoire de la Gouvernance Forestière



ofg rdc



ogfrdc